

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 2 juillet 2019, à 19h00, présidé par monsieur le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Réal Crête	M. Steve Lanciaux
M. Sébastien Desgagnés	M. Robin Cotnoir
Mme Sylvie Fauteux	Mme Jeanne Dubois

Et le secrétaire-trésorier Marc-Antoine Lefebvre.

2019-07-02-01: MODIFICATION A L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Sylvie Fauteux demande l'ajout de la résolution *Demande de subvention du Centre d'action bénévole*.

2019-07-02-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par le secrétaire-trésorier en incluant les modifications.

1. Moment de recueillement
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Adoption des minutes du 3 juin 2019
6. Adoption des minutes du 25 juin 2019
7. Lecture et approbation des comptes
 - Liste des comptes fournisseurs
 - Rémunérations, prélèvements et autres
8. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
9. Suivi de dossiers
- Pause
10. Résolution
 - Liste des ventes pour taxes
 - Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le 14 novembre 2019 – Extrait de l'état
 - Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le 14 novembre 2019 – Autorisations au secrétaire-trésorier
 - Souper d'ouverture de l'Expo de la Vallée de la Coaticook
 - Octroi plan et devis – Centre communautaire
 - Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration
 - Atelier sur la gestion contractuelle
 - Demande de subvention du Centre d'action bénévole
11. Loisirs
12. Trois Villages
13. Famille et culture
14. Journal
15. Usine d'épuration
16. Aqueduc
17. États financiers mensuels
18. Dépôt du rapport de correspondance
19. Régie incendie
20. Régie des déchets solides
21. Divers
 - Prochaine réunion de travail
 - Prochaine assemblée ordinaire

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

- 22. Période de questions
- 23. Autres sujets
- 24. Levée

Adopté.

2019-07-02-03: PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2019-07-02-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 JUIN 2019

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes de la session ordinaire du 3 juin 2019 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2019-07-02-05: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 25 JUIN 2019

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes de la session extraordinaire du 25 juin 2019 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2019-07-02-06: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité a été émis pour que les dépenses encourues soient payées. Chèques 7058 à 7102 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (210 541,07 \$), la liste des prélèvements (juin 2019) et le rapport de salaires versés (juin 2019) en date du 30 juin 2019.

Certains postes enregistrent des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

Adopté.

2019-07-02-07: RAPPORT DU MAIRE ET DES INSPECTEURS

L'élection du préfet de la MRC aura lieu lors de l'assemblée du 28 août. Le maire fait également état des changements relativement aux prix de participation de la fête de la famille.

2019-07-02-08: SUIVI DE DOSSIERS

Le directeur général mentionne qu'avec les factures reçues, les travaux sur les chemins Lanciaux et Chamberlain auront coûté environ 67 150,75\$, taxes nettes.

Il mentionne également que la municipalité a reçu un avis de non-culpabilité à la suite de l'envoi d'un constat d'infraction relativement à une habitation non conforme.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Il rappelle également le début de l'appel d'offres pour la surface multifonctionnelle le 3 juillet et que la municipalité participera au tournoi de golf de la MRC de Coaticook le 11 juillet.

2019-07-02-09: LISTE DES VENTES POUR TAXES

Le secrétaire-trésorier dépose la liste des taxes impayées pour les comptes passés dus de 2018.

Adopté.

2019-07-02-10: VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES – LE 14 NOVEMBRE 2019 – EXTRAIT DE L'ÉTAT

ATTENDU que conformément à l'article 1022 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), le secrétaire-trésorier doit préparer, dans le cours du mois de juillet, un état des personnes endettées pour taxes impayées à la municipalité ;

ATTENDU que cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le secrétaire-trésorier à exclure de cette vente à l'enchère l'immeuble à propos duquel toutes taxes dues sont supérieures à l'année 2018 (i.e. les années 2019 et +) avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles ;

D'autoriser le secrétaire-trésorier à exclure de cette vente à l'enchère l'immeuble à propos duquel toutes taxes dues sont inférieures à 10\$ pour l'année 2018 avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles ;

D'autoriser le secrétaire-trésorier à exclure de cette vente à l'enchère l'immeuble à propos duquel toutes taxes dues de l'année 2018 auront été payées avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles ;

D'autoriser le secrétaire-trésorier à exclure de cette vente à l'enchère, l'immeuble pour lequel toutes taxes dues de l'année 2018 auront été payées, et pour lequel une entente de paiement pour les taxes aura été conclue avec le secrétaire-trésorier avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles.

Adopté.

2019-07-02-11: VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES – LE 14 NOVEMBRE 2019 – AUTORISATIONS AU SECRÉTAIRE-TRESORIER

ATTENDU que conformément à l'article 1038 du code municipal du Québec (L.R.Q., Chapitre C-27.1), la municipalité peut enchérir et acquérir les immeubles situés sur son territoire qui sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires ;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

M

S

no de résolution
ou annotation

ATTENDU que conformément à l'article 1039 du code municipal du Québec (L.R.Q., chapitre C-27.1), la municipalité fait inscrire, en son nom, ces immeubles ainsi achetés, sur les rôles d'évaluation et de perception et sur les rôles de répartition spéciale, et les impose comme tout autre immeuble sujet aux taxes ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité ;

- a. D'autoriser le secrétaire-trésorier ou son représentant à offrir, au nom de la Municipalité de Saint-Herménégilde, le montant des taxes dues, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales et, le cas échéant, scolaires sur les immeubles faisant l'objet de la vente à l'enchère pour défaut de paiement des taxes que se tiendra jeudi, le 14 novembre 2019 ;
- b. D'autoriser le secrétaire-trésorier, à signer, au nom de la Municipalité de Saint-Herménégilde, à propos de la vente à l'enchère des immeubles pour défaut de paiement de taxes, tout acte d'adjudication à la municipalité des immeubles adjugés à cette dernière et, le cas échéant, tout acte de retrait fait en faveur de la municipalité ou d'un adjudgé ;
- c. D'autoriser l'inscription, immédiatement après la vente à l'enchère pour défaut de paiement de taxes, sur les rôles d'évaluation et de perception et, le cas échéant, sur les rôles de répartition spéciale, des immeubles qui auront été adjugés à cette dernière lors de ladite vente ;
- d. D'autoriser le secrétaire-trésorier à faire, le cas échéant, la vérification des titres de propriété de certains immeubles à être vendus pour taxes impayées pour l'année 2018 au 30 juin 2019, et ce, sujet à la vente à l'enchère.

Adopté.

2019-07-02-12: SOUPER D'OUVERTURE DE L'EXPO DE LA VALLEE DE LA COATICOOK

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'inscrire monsieur le maire au souper d'ouverture de l'Exposition de la Vallée de la Coaticook au coût de 50\$.

Adopté.

2019-07-02-13: OCTROI PLAN ET DEVIS – CENTRE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Herménégilde désire réaliser un projet de rénovation du centre communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire effectuer ce projet au début de l'année 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis du projet doivent être réalisés avant le début de l'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Herménégilde a demandé une soumission pour évaluer le coût des plans et devis ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

DE faire les plans et devis dans le cadre d'un éventuel appel d'offres ;

D'accorder le mandat des plans et devis à la firme d'architectes Jubinville et associés pour le montant de 23 200\$, taxes en sus.

Adopté.

**2019-07-02-14: PROGRAMME D'AIDE A LA VOIRIE LOCALE – PROJETS PARTICULIERS
D'AMELIORATION**

CONSIDÉRANT QUE dans son programme triennal d'immobilisations 2019-2021, la municipalité de Saint-Herménégilde a prévu des travaux d'amélioration de son réseau routier ;

Il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité de faire une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet des projets particuliers d'amélioration, pour un montant de 60 000\$.

Adopté.

2019-07-02-15: ATELIER SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité d'inscrire deux élus à l'atelier *Gestion contractuelle : les bonnes pratiques et le traitement des plaintes* qui aura lieu le jeudi 12 septembre 2019 à Sherbrooke au montant de 50\$, taxes en sus.

Adopté.

2019-07-02-16: DEMANDE DE SUBVENTION DU CENTRE D'ACTION BENEVOLE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Herménégilde a reçu une demande d'aide financière du Centre d'action bénévole pour le financement du poste d'agent de participation sociale ;

CONSIDÉRANT QUE l'agent de participation sociale offre un appui constant au Café entre-amis ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut faire preuve de prudence avant d'octroyer une aide financière ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'octroyer une aide de 250 \$ lorsque la majorité du financement sera recueillie.

Adopté.

2019-07-02-17: LOISIRS

Acti-Sports effectue présentement un sondage afin d'éventuellement débiter une ligue de volleyball.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Les activités du SAE ont débuté le 25 juin et le tout se déroule bien.

2019-07-02-18: TROIS VILLAGES

Aucune nouvelle information.

2019-07-02-19: FAMILLE ET CULTURE

Le comité local du renouvellement de la politique familiale et des aînés se réunira le 3 juillet pour discuter du plan d'action qui sera proposé cet automne.

2019-07-02-20: JOURNAL

La prochaine parution sera vers le 12 juillet.

2019-07-02-21: USINE D'EPURATION

Aucune nouvelle information.

2019-07-02-22: AQUEDUC

Aucune nouvelle information.

2019-07-02-23: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose les états financiers mensuels au 30 juin 2019.

2019-07-02-24: RAPPORT DE CORRESPONDANCE

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose le rapport de correspondance du 4 juin au 2 juillet 2019.

**2019-07-02-25: REGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA REGION DE
COATICOOK**

Un nouveau camion arrive à la fin août afin de voir si la Régie l'achète.

**2019-07-02-26: REGIE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES DE LA REGION DE
COATICOOK**

Il n'y aura pas de distribution de compost en 2020.

2019-07-02-27: DIVERS

Prochaine réunion de travail : Mardi le 23 juillet 2019, 18h30

Prochaine assemblée : Lundi le 5 août 2019, 19h00

2019-07-02-28: PERIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande si les travaux prévus à l'usine d'épuration des eaux seront directement facturés aux citoyens desservis par la station d'épuration des eaux. Le Conseil répond qu'il est trop tôt pour répondre à cette question, car les études de coûts sont en cours.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Un citoyen demande pourquoi il a reçu un avis de non-conformité. Le Conseil explique le règlement et confirme qu'il révisera l'ensemble des avis envoyés avant d'aller plus loin.

2019-07-02-29: AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet.

2019-07-02-30: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Steve Lanciaux propose la levée de l'assemblée à 20h46.

Secrétaire-trésorier

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.